



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3943

Attribution d'une subvention de 1 000 euros à l'association Jazz sur les places, pour l'organisation de la 10e édition du festival "Jazz sur les places", le 10 septembre et du 13 au 16 septembre 2018

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/3943 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 000 EUROS A L'ASSOCIATION JAZZ SUR LES PLACES, POUR L'ORGANISATION DE LA 10E EDITION DU FESTIVAL "JAZZ SUR LES PLACES", LE 10 SEPTEMBRE ET DU 13 AU 16 SEPTEMBRE 2018 (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Jazz sur les places, dont le siège social est situé au 29 rue Léo et Maurice Trouilhet à Lyon 8^e, organise la 10^e édition du festival de « Jazz sur les places », le 10 septembre et du 13 au 16 septembre 2018.

L'événement se déroulera sur la place Benoit Crépu et la place de la Trinité dans le 5^e arrondissement.

Créée le 23 juillet 2010, l'association « Jazz sur les places » a pour principal objet de créer un festival de jazz dans le quartier Saint Georges de Lyon et sur les Berges de Saône, afin de fédérer les habitants et acteurs économiques autour d'événements festifs. Le second objectif est de promouvoir la création lyonnaise, tout en invitant les artistes français et internationaux.

En 2017, la 9^e édition a rassemblé environ 3 500 festivaliers. Plusieurs groupes de jazz proposant plusieurs concerts étaient invités sur la place Benoît Crépu et la place de la Trinité. Une programmation avec des jeunes talents et des musiciens confirmés a été proposée au public et des concerts en présence de têtes d'affiches ont eu lieu.

Cette année, la 10^e édition de « Jazz sur les places » proposera de nouveau des concerts de jazz gratuits s'adressant à tout public. Des têtes d'affiche, des groupes confirmés, mais aussi de jeunes talents se produiront sur scène.

En amont du festival, le lundi 10 septembre 2018 à 20h00, un ciné-concert aura lieu au Cinéma Comoedia à Lyon 7^e.

La programmation se déroulera comme suit :

- le jeudi 13 septembre 2018 : à partir de 19h00, une soirée d'inauguration sera organisée avec deux concerts de jazz, le groupe « Whopee Cats » qui revisitera les grands standards New Orléans et « Jean-Louis Billoud Jazz Group » qui proposera au public ses dernières créations, ainsi que du jazz Hard Bop ;

- le vendredi 14 septembre 2018 : à partir de 19h00, un tremplin sera proposé aux jeunes talents sur la première partie de la soirée. Puis, artistes confirmés viendront présenter leurs créations, comme le quintet « PC Jam Jazz ». Ainsi, professionnels et débutants pourront se rencontrer et échanger sur scène ;

- le samedi 15 septembre 2018 : à partir de 16h00, plusieurs concerts festifs de jazz New Orléans, manouche, bossa nova et salsa se succéderont, avec notamment la présence des pianistes Cédric Granelle et Matthieu Boré ;

- le dimanche 16 septembre 2018 : de 11h00 à 15h00, un apéro-jazz sera prévu avec une scène ouverte à tous dédiée à la jam session. A 15h00 aura lieu le duo acoustique « Soul Sessions », aux influences soul, gospel, blues, rock et jazz.

Différents stands seront installés comme depuis plusieurs années : un marché aux disques de collection, présent depuis 2011, sera positionné place Benoît Crépu, avec également des espaces d'expositions, et des ventes de produits gourmands régionaux sur la rue Monseigneur Lavarenne.

Cet événement permettra aux passionnés et aux curieux de découvrir les différents courants de la musique jazz, faisant intervenir des têtes d'affiche ainsi que des groupes locaux.

La Ville de Lyon souhaite soutenir le projet afin de :

- faire découvrir au public lyonnais la richesse de la musique jazz à travers une programmation artistique de qualité ;
- mettre en avant les associations travaillant sur un aspect de la culture jazz à Lyon ;
- mettre en avant des artistes confirmés mais aussi des néophytes ;
- fédérer les habitants autour d'un événement musical et festif.

En 2017, l'association a reçu une subvention de 2 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement, par délibération n° 2017/3136 du 18 juillet 2017.

Cette année, l'association sollicite une subvention à hauteur de 2 500 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 30 010 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association « Jazz sur les places », je propose de lui allouer une subvention de 1 000 euros.

Vu l'avis du Conseil des 5^e, 7^e et 8^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. Une subvention de 1 000 euros est allouée à l'association Jazz sur les places, pour l'organisation du festival « Jazz sur les places », le 10 et du 13 au 16 septembre 2018.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit Ln° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT